



APPEL À PROJETS

CNES/MAIRIE 2020

APPEL A PROJETS

CONTEXTE

La ville de Kourou possède un important tissu associatif représentant une véritable force vive tant par la diversité de ses domaines d'intervention que par son dynamisme.

Cependant, il faut noter l'existence d'écarts de développement et de structuration parmi ces associations : Ainsi, certaines associations « survivent » et ont du mal à réaliser des activités en continu durant l'année ; d'autres ne dépassent pas le stade de la création officielle ou se « contentent » d'activités ponctuelles ; enfin, l'on note également un manque cruel d'associations de proximité dans certains quartiers répondant à un besoin clairement identifié.

C'est donc dans ce contexte que la Municipalité a décidé de renforcer son action pour favoriser le développement de la vie associative sur le territoire.

OBJECTIFS

- Il s'agit de (re)activer, (re) donner aux associations la possibilité d'exercer pleinement leur rôle d'acteur social et citoyen au sein de la Cité par le soutien et la valorisation de leurs activités.
- Encourager l'émergence d'associations de proximité intégrant des projets visant l'amélioration de la vie des quartiers.

ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, seront uniquement retenus les projets concernant les thèmes prioritaires suivants :

- **l'éducation»**
- **le développement économique**

Après examen , la Municipalité décidera de soutenir ou non le projet proposé.

N.B : Les porteurs de projets retenus devront aussi s'engager à participer aux animations et événements organisés par la Ville (Fête de Kourou, animations plages, fêtes de quartiers...)

MODALITÉS DE RÉPONSES

L'appel à projets s'adresse exclusivement aux acteurs associatifs.

Les propositions seront présentées selon le formulaire en annexe accompagné des pièces suivantes :

- statut
- Liste des dirigeants
- SIRET
- RIB
- Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration
- Dernier rapport d'activité
- Dernier bilan et compte de résultat approuvé et rapport éventuel du Commissaire aux comptes

CALENDRIER

La date limite de dépôt des projets est fixée au **30 mars 2020** à l'adresse suivante :

**Service de la Vie Associative
Pôle Culturel – Place COPENA
97310 – KOUROU
Tel : 0594 22 32 90/0594 22 30 38**